

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 75 (1930)
Heft: 11

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ainsi l'ouvrage intitulé : *Les Armées françaises dans la Grande Guerre*, en même temps qu'il constituera un merveilleux instrument de travail pour les générations futures, montrera à celles-ci comment, à l'aube du XX^e siècle, la République et son armée, en ramenant la victoire sous les plis du drapeau français, ont effacé la trace de la honteuse défaite subie par leurs prédécesseurs.

INFORMATIONS

† **Le major de cavalerie Alf. Junod.** — A la fin du mois de septembre, après de longues souffrances vaillamment supportées, est décédé un officier dont la cavalerie de la Suisse romande devra conserver le souvenir.

Le major Alfred Junod a fait toute sa carrière militaire à la 1^{re} brigade de cavalerie dont il fut très longtemps et, sous deux commandants successifs, le 1^{er} adjudant. C'est dans cette fonction surtout qu'il eut l'occasion de mettre en relief ses belles qualités de soldat et son talent de cavalier. Actif et infatigable, prévoyant et dévoué, montant avec vigueur des chevaux de sang, c'était bien le type de l'adjudant d'une grande unité de cavalerie, et les services que cet excellent officier a rendus à la 1^{re} brigade, spécialement durant le service à la frontière, ne seront pas oubliés de ses chefs. Le major Junod était un passionné du cheval ; les nombreux succès qu'il remporta en courses sur ses chevaux *Capitole* et *Bellona* sont encore présents à la mémoire de toute une génération. Nous garderons de ce cher camarade, trop tôt disparu, un souvenir reconnaissant et ému.

H. P.

† **Le colonel-divisionnaire Albert Gyger.** — Les rangs de l'armée d'avant 1914 continuent à s'éclaircir. Après le colonel J. J. Kohler dont notre livraison d'octobre a eu le regret d'enregistrer le décès, voici le colonel-divisionnaire Gyger, à Neuchâtel, qui le suit dans la tombe. Entouré d'une haute et générale estime, caractère loyal et sûr, il laisse chez ceux qui l'ont connu, qui l'eurent comme camarade ou comme chef, d'unanimes regrets.

Sa promotion au grade de colonel-divisionnaire est un cas unique, sauf erreur, dans les traditions de notre armée. Il commandait

alors l'ancienne 2^e brigade d'infanterie. Sur ces entrefaites, la 2^e division perdit son chef, le colonel-divisionnaire Kœchlin, de Bâle. Le Conseil fédéral pensa au colonel Gyger pour le remplacer et le promut au grade supérieur.

Le colonel Gyger commandait à ce moment un cours de répétition de sa brigade. Conscientieux, modeste et se défiant peut-être quelque peu de lui-même, il fut pris de scrupule à la pensée d'exercer le commandement d'une division. Le colonel-commandant de corps Audeoud, qui était de ses amis, et qui le tutoyait, venu pour passer la brigade en revue, s'efforça de vaincre ses scrupules. Il n'y parvint pas. Le colonel-divisionnaire Gyger préféra renoncer au commandement qui lui était destiné.

Mais il tint à conserver le contact avec l'armée à laquelle il avait largement voué ses peines et son temps. Il fonctionna en qualité d'officier de recrutement de la 2^e division. Dans cette utile et modeste fonction, il apportait, a écrit un de ses concitoyens qui l'a bien connu, une urbanité, une correction et un esprit de justice qui lui valurent le respect de tous. Respect d'ailleurs rehaussé d'affection, car nul ne fut plus bienveillant, plus altruiste que cet officier supérieur si exquisement poli et soucieux du bien-être d'autrui.

Un nouveau fusil ? — Sous ce titre à point d'interrogation, on lit dans la *Gazette de Lausanne* :

Divers journaux rappellent que le fusil dont notre infanterie est dotée à l'heure actuelle est le modèle 1896-1911, qui fut remis à la troupe peu avant la guerre et lors des premières mobilisations. Seules l'élite et la landwehr le reçurent, alors que le landsturm conservait le vieux modèle 89.

Depuis, lors du passage de la landwehr au landsturm, le nouveau fusil devait être échangé contre l'ancien modèle. On sait que récemment le Département militaire fédéral a décidé qu'à partir de 1934, le landsturm pourrait également conserver le fusil nouveau modèle. Cette date n'a pas été choisie au hasard ; elle correspond au passage en landsturm des classes d'âge qui n'ont jamais eu l'ancien fusil dans les mains. Cette modification dans l'armement de notre infanterie va mettre fortement à contribution les réserves. On se demande donc s'il ne conviendrait pas de profiter de cette occasion pour introduire dans l'armement de notre infanterie un fusil nouveau modèle plus court, plus léger, plus maniable, et dont les avantages, notamment pour les troupes de montagne, ont déjà été depuis longtemps mis en relief.

On apprend précisément que la fabrique d'armes de Berne vient de construire une nouvelle « carabine » qui, au dire des connaisseurs, mérite de retenir l'attention. Les essais ont démontré que l'arme en question, qui se distingue des carabines actuellement en usage par un canon plus fort, permet des tirs tout aussi précis, si ce n'est plus, que notre fusil actuel. A cela s'ajoute une maniabilité plus grande sous un volume et un poids inférieurs, qualités qui ne sont pas négligeables aussi bien pour le port de l'arme que pour le tir. Au point de vue financier, cette nouvelle carabine serait aussi la bienvenue, puisque son coût de fabrication est inférieur de 10 fr. au prix de revient du fusil actuel. Lors de l'équipement, chaque année, de plusieurs milliers de recrues, cette économie ne tarderait pas à se faire sentir.

En temps opportun, il y aura lieu d'examiner à partir de quelle date les recrues devront être munies de la nouvelle carabine. Il faut croire que cette éventualité a déjà été envisagée dans les milieux intéressés, puisque les chiffres concernant la fourniture de nouveaux fusils ont subi ces derniers temps une sensible réduction. Le budget concernant les fournitures de matériel de guerre pour 1931, adopté par les Chambres, prévoit encore un montant de deux millions de francs pour l'achat de fusils.

* * *

A ces renseignements, nous pouvons ajouter que la carabine dont il est ici question est un mousqueton, dont une dizaine d'exemplaires ont été envoyés à l'essai à Wallenstadt. Si les résultats sont favorables, de plus nombreux exemplaires seront remis à la troupe, pour poursuivre les essais sur une plus grande échelle. Ce n'est qu'après ces expériences, et le nouveau mousqueton ayant reçu les perfectionnements qu'elles pourraient conseiller, que l'arme pourra être considérée comme étant au point.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Commission de publication des documents relatifs aux origines de la guerre de 1914 : *Documents diplomatiques français, 1871-1914*. II^e tome de la 1^{re} série, 1^{er} juillet 1875-31 décembre 1879. Grand in-8° de 621 pages. Paris, 1930. Editeurs : Alfred Costes et l'*Europe Nouvelle*.